

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Garde républicaine

Décision n° 17973 du 16 décembre 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la garde républicaine – branche « infanterie »

NOR : INTJ1930056S

Le commandant de la garde républicaine,

Vu le code de la défense;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale;

Vu la décision n° 17888 du 5 décembre 2019 (NOR : INTJ1929967S),

Décide :

Article 1^{er}

L'adjudant-chef dont le nom suit est promu au grade de major le 1^{er} janvier 2020:

Mallez Nicolas NIGEND : 142 468 NLS : 8 001 839

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1^{er} janvier 2020:

Evin Éric NIGEND : 160 535 NLS : 8 017 540

Article 3

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1^{er} janvier 2020:

L'Orphelin Eddy NIGEND : 183 418 NLS : 8 034 048

Doliwa Michaël NIGEND : 198 492 NLS : 8 053 556

Rambaud Michaël NIGEND : 209 152 NLS : 8 062 919

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1^{er} janvier 2020:

Nguyen Huu Chieu Alexis NIGEND : 239 878 NLS : 8 087 448

Derouelle Richard NIGEND : 164 833 NLS : 8 021 438

Article 5

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 16 décembre 2019.

*Le général de division,
commandant la garde républicaine,
É. BIO FARINA*